

SIIS D'ERVAUVILLE -BAZOCHES SUR LE BETZ
FOUCHEROLLES - ROZOY LE VIEIL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 FEVRIER 2019

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CS : 12

En exercice : 12

Présents : 12

date de convocation : 05 février 2019

date d'affichage : 19 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit février à dix-neuf heures, le Conseil Syndical légalement convoqué le 05 février 2019 en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jacques HUC, Président.

Étaient présents : Michaël BRANGER, Patricia BROCHET, Karine CALLY, Anne-Sophie CARBONNELLE, Arnaud CHARTON, Vanessa DEL MORAL, Thierry DUPUIS, Patrick ORTH, Guy VAUDIN, Dominique VENIANT, Nathalie VOLPI

Excusés:

Absent :

Secrétaire de séance : Anne-Sophie CARBONNELLE

La séance est ouverte à 19h.

Le procès-verbal du 10 janvier 2019 ne soulevant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Président donne la parole à M. Bouleau afin qu'il se présente.

M. Bouleau informe le Conseil qu'il est Président de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) et qu'il est présent, à la demande du secrétaire général du Préfet, afin de lui faire un rapport de la réunion et en tant que médiateur si besoin est.

I – Modification des statuts concernant la représentativité des communes au sein du SIIS

Le Président informe le Conseil que les maires des 4 communes du regroupement ainsi que M. Vaudin, vice-président du SIIS, se sont rendus à la Préfecture le 04 février à la suite d'une demande du secrétaire général du Préfet afin de trouver une solution à la situation de blocage qui persiste.

Arrivée de M. Branger à 19h15

Le Président donne lecture du relevé des conclusions de cette réunion établi par le secrétaire général du Préfet en précisant les noms des membres présents à cette réunion.

Il précise que Mme Ropars, Responsable de la division secteur public local de la DRFIP, a informé les membres présents qu'une scission du SIIS aurait de lourdes conséquences financières pour les 4 communes.

Le Président informe le Conseil que, lors de cette réunion, il a accepté de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion de SIIS la modification des statuts concernant la représentativité des communes au sein du syndicat.

Il a également rappelé que le SIIS était toujours d'accord pour étudier la création d'une cantine et d'une classe sur la commune de Bazoches.

Le Président propose au Conseil de passer à 15 délégués avec la répartition suivante :

- ❖ Bazoches : 6 délégués
- ❖ Ervauville : 3 délégués
- ❖ Foucherolles : 3 délégués
- ❖ Rozoy : 3 délégués

M. Dupuis souhaite ajouter 3 points :

- L'Inspectrice d'Académie a donné son accord pour sortir du SIIS. L'école de Bazoches compterait alors 4 classes en double voir triple niveaux
- Le sous-préfet a soutenu le projet de cantine et de classe avec un financement possible par la DETR
- Le sous-préfet ne financerait pas le centre de loisirs car il donne priorité à l'école

M. Dupuis propose au Conseil de voter un plan B :

- ✓ Le bureau soit élu à la proportionnelle
- ✓ La direction du Syndicat reste au Président actuel et M. Dupuis prend la place de 1^{er} vice-président
- ✓ Construction d'une cantine obligatoire pour septembre 2019 sur la commune de Bazoches

M. Dupuis précise que cette proposition ne peut être votée que sous forme de package et est non négociable.

Le Président informe le Conseil qu'il n'a jamais été question de proportionnelle lors de la réunion du 04 février.

Mme Carbonnelle demande à M. Dupuis qu'elles seraient les conséquences financières si sa commune quittait le SIIS.

M. Dupuis lui répond qu'elle ne serait pas surendettée.

M. Dupuis précise au Conseil qu'à la rentrée de 2019, les effectifs de Bazoches augmenteraient et représenteraient 54% de l'effectif total.

Le Président et Mme Carbonnelle répondent qu'avec les informations qu'ils ont à ce jour données par l'Inspectrice, les propos de M. Dupuis sont faux.

M. Vaudin demande où est le bien-être des enfants dans cette situation.

Mme Carbonnelle rappelle que la place de 3^{ème} vice-président est toujours vacante pour un délégué de la commune de Bazoches.

Elle demande à M. Dupuis quelle différence entre la 1^{ère} et la 3^{ème} vice-présidence.

M. Dupuis lui répond que c'est la 1^{ère} ou rien.

M. Huc rappelle que la question de la 1^{ère} vice-présidence n'est pas à l'ordre du jour et qu'elle pourra être étudiée lors d'un prochain conseil.

M. Dupuis réprecise que c'est un package ou rien.

Les élus ne sont pas d'accord avec cette proposition.

M. Dupuis et Mmes Brochet et Volpi quittent la séance.

La commune de Bazoches sur le Betz, concernée par la proposition de la modification des statuts au niveau de la représentativité, ayant décidé de quitter la table avant le vote, le Président informe le Conseil que la séance est ajournée.

La discussion et le vote sont reportés sine die.

La séance est levée à 19 heures 30

SIGNATURES DES PRÉSENTS

Michaël BRANGER	Patricia BROCHET	Karine CALLY	Anne-Sophie CARBONNELLE
Christian PETIT	Jérôme MACHIN	Thierry DUPUIS	Jacques HUC
Patrick ORTH	Guy VAUDIN	Dominique VENIANT	Nathalie VOLPI